

**SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Absents Excusés
19	11	8

Date de la convocation :  
5 novembre 2025

L'an deux mil vingt cinq, le treize novembre à 18 h 30

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ANDRE, Maire.

*Présents* : Elisabeth JEANSON, Yvon LAURENT, Jean-Claude CHAUDRON, Angelina JAN, Karine BALSON, Corentin SCHIVRE, Sandrine DIETEMANN, Serge ROYER, Sabrina COLIN, Kévin SCHAMP.

*Pouvoir* : Thibaut LHERMEY (pouvoir J-C André), Aurélie MOUROT (pouvoir E. Jeanson), Bonifacio LOPEZ-ZAFRA (pouvoir A. Jan), Audrey GUIOT (pouvoir K. Schamp), Pierre-Yves LHERMEY (pouvoir C. Schivre), Lysiane SCHILLINGER (pouvoir Y. Laurent).

*Excusés* : Henri BELLEMIN, Yannick MASSON.

*Secrétaire de séance* : Elisabeth JEANSON

**Objet de la délibération** : Demande d'avis de Monsieur le Préfet de la Meuse concernant le projet du parc éolien de l'Oiselière.

Le Maire informe les membres du conseil d'un courrier de Monsieur le Préfet de la Meuse invitant l'assemblée à émettre un avis concernant le projet de construction de Parc Eolien dit de l'Oiselière.

Ensuite, il précise que deux machines seront implantées sur le territoire communal au lieu-dit « La Rippe » à une distance de plus de quatre kilomètres de l'agglomération.

De ce fait, ces constructions n'entraineront pas de nuisances visuelles et sonores aux habitants du village et feront l'objet d'attribution de recettes fiscales à la collectivité.

Des mesures d'accompagnement du projet pourront être sollicitées dans le cadre de la réalisation du chantier auprès de la société « Total Energies ».

Le Maire,



Signature et cachet

**Après en avoir délibéré :**

- A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation de l'opération envisagée et charge le Maire de transmettre à Monsieur le Préfet la présente délibération.

Fait et délibéré en séance le 13 novembre 2025  
Pour copie conforme et exécutoire

Transmis à la Préfecture  
le 17 novembre 2025